

Image not found or type unknown



Congé parental à temps partiel 80%

Par **Sandra62**, le **27/09/2017** à **18:46**

Quelqu'un pourrait me renseigner svp

Par **P.M.**, le **27/09/2017** à **20:05**

Bonjour,

Inutile d'ouvrir un nouveau sujet dont on ne comprend pas le sujet...

Les contributeurs le font bénévolement sur leur temps libre, il faudrait donc avoir un peu de patience d'autant que votre problème n'a pas un caractère d'urgence absolue...